
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance ordinaire du mercredi 10 juin 2009

Résolution: CE09 1089

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant l'occupation des anciens Ateliers du CN situés rue Le Ber à des fins commerciales et industrielles et autorisant la construction d'immeubles à des fins résidentielles et commerciales, sur les terrains portant le numéro de lot 3 415 342 du cadastre du Québec », et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;

de recommander au conseil municipal :

- 2- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant l'occupation des anciens Ateliers du CN situés rue Le Ber à des fins commerciales et industrielles et autorisant la construction d'immeubles à des fins résidentielles et commerciales, sur les terrains portant le numéro de lot 3 415 342 du cadastre du Québec » et de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

40.05 1093468002
/cb

Claude DAUPHIN

Président du comité exécutif

Colette FRASER

Greffière adjointe

Signée électroniquement le 15 juin 2009